

Pays : Pays Baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie)

Commission : Sommet de l'UE sur l'Action Humanitaire

Problématique : Comment relancer l'action et le droit humanitaires dans le monde ?

Les pays baltes, composés de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, sont situés en Europe du Nord, bordés par la mer Baltique et partageant des frontières avec la Russie, la Biélorussie, la Pologne et la Suède (via la mer). Ces trois États ont rejoint l'Union européenne en 2004 et l'OTAN la même année, affirmant ainsi leur engagement en faveur de la démocratie, de la sécurité et des valeurs européennes. Depuis leur indépendance retrouvée en 1991, après la chute de l'Union soviétique, ces pays ont activement soutenu les initiatives visant à renforcer la coopération internationale et à défendre les droits humains.

La crise humanitaire mondiale s'intensifie avec la multiplication des conflits, des catastrophes naturelles et des crises migratoires. La violation du droit humanitaire dans plusieurs régions du monde, notamment en Ukraine, en Syrie et au Yémen, soulève des préoccupations majeures quant à la protection des civils et à l'accès à l'aide. L'affaiblissement des institutions internationales, le manque de financement humanitaire et l'instrumentalisation politique de l'aide aggravent la situation. L'Union européenne doit donc renforcer son rôle en tant qu'acteur humanitaire majeur afin d'assurer une réponse efficace et coordonnée.

Les pays baltes adoptent une position résolument en faveur du respect du droit humanitaire international et d'un engagement renforcé dans les opérations humanitaires. Nos États soutiennent pleinement les Conventions de Genève et les résolutions des Nations unies visant à garantir l'accès à l'aide humanitaire et la protection des populations vulnérables. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie encouragent une coopération accrue entre les États membres de l'UE et les organisations internationales afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité des interventions humanitaires.

En réponse aux défis actuels, les pays baltes ont mis en œuvre plusieurs mesures pour renforcer l'action humanitaire :

D'une part, l'augmentation du financement de l'aide humanitaire : Nos gouvernements ont augmenté leurs contributions aux fonds humanitaires européens et internationaux pour soutenir les populations en détresse. En 2023, l'Estonie a alloué 2,5 millions d'euros à des programmes d'aide en Ukraine, tandis que la Lituanie et la Lettonie ont renforcé leur soutien aux réfugiés syriens et aux déplacés internes.

D'autre part, le Soutien aux organisations humanitaires : Nous avons facilité la logistique et le transport de l'aide en collaboration avec les ONG et les agences de l'ONU. La Lettonie a notamment participé activement à la coordination du corridor humanitaire vers l'Ukraine, assurant la livraison de biens essentiels malgré les obstacles logistiques.

Ensuite, une mise en place de sanctions contre les violations du droit humanitaire : Nous défendons des sanctions plus strictes contre les États et groupes armés qui bafouent le droit international. La Lituanie a notamment plaidé pour des mesures renforcées à l'égard des responsables d'atrocités commises contre les civils dans les conflits en cours.

De plus, une amélioration plus efficace des mécanismes de réponse aux crises : Nous plaçons pour un mécanisme européen de coordination rapide afin d'accélérer l'intervention en cas de catastrophe humanitaire. Nous soutenons le développement d'une force

d'intervention humanitaire de l'UE qui serait capable de mobiliser immédiatement des ressources en cas de crise majeure.

Enfin, le renforcement de la formation et de la prévention : Les pays baltes encouragent l'intégration de la formation au droit humanitaire dans les cursus des forces armées et des agents gouvernementaux afin d'assurer un meilleur respect des normes internationales en situation de conflit.

Les pays baltes sont favorables à un renforcement de la coopération entre l'Union européenne et ses partenaires internationaux pour garantir une aide humanitaire efficace et indépendante de toute instrumentalisation politique. Nous défendons une approche fondée sur la solidarité et la responsabilité partagée, en mettant l'accent sur la prévention des crises et la protection des civils. Nous encourageons également une meilleure coordination entre les États membres pour maximiser l'efficacité de l'aide et éviter les doublons dans les interventions humanitaires.

Nos États sont fermement europhiles et soutiennent une politique commune forte en matière d'action humanitaire. Nous appelons à une réponse coordonnée et ambitieuse pour faire face aux défis actuels et assurer un avenir plus stable et sûr aux populations affectées par les crises humanitaires à travers le monde.